



# Assemblée générale 2021

## Par consultation écrite

## Procès-verbal

---

### 1. Introduction

En raison des ordonnances Covid-19 toujours en vigueur empêchant les grandes réunions, le comité a dû se résoudre à tenir pour la seconde fois l'assemblée générale statutaire sous forme de consultation écrite.

Par courrier du 8 mars, les membres ont reçu toute la documentation nécessaire, avec un délai de réponse échéant le 12 avril.

Les documents suivants relatifs aux points mis en consultation ont été envoyés par écrit à chaque membre:

- PV de l'AG par consultation écrite du 7 juin 2020, tel qu'approuvé par le comité
- Rapport du président sur l'exercice 2020
- Rapport du trésorier, Comptes et Rapport de l'Organe de révision, Exercice 2020
- Budget 2021 et Cotisations 2022
- Statuts avec propositions de modifications

Tenant compte de l'impossibilité de faire approuver l'élection du comité et la modification des statuts lors d'une assemblée générale le 26 septembre 2020, le comité avait décidé de les soumettre à approbation lors de l'assemblée générale statutaire 2021, ce qui a finalement été fait sous la forme d'une consultation écrite.

### 2. Points soumis au vote par consultation écrite

#### 2.1 Procès-verbal de l'Assemblée générale par consultation écrite du 7 juin 2020

#### 2.2 Rapport du président, du trésorier et comptes 2020

#### 2.3 Décharge du comité

#### 2.4 Prolongation des mandats du président et du comité actuel avec le changement suivant:

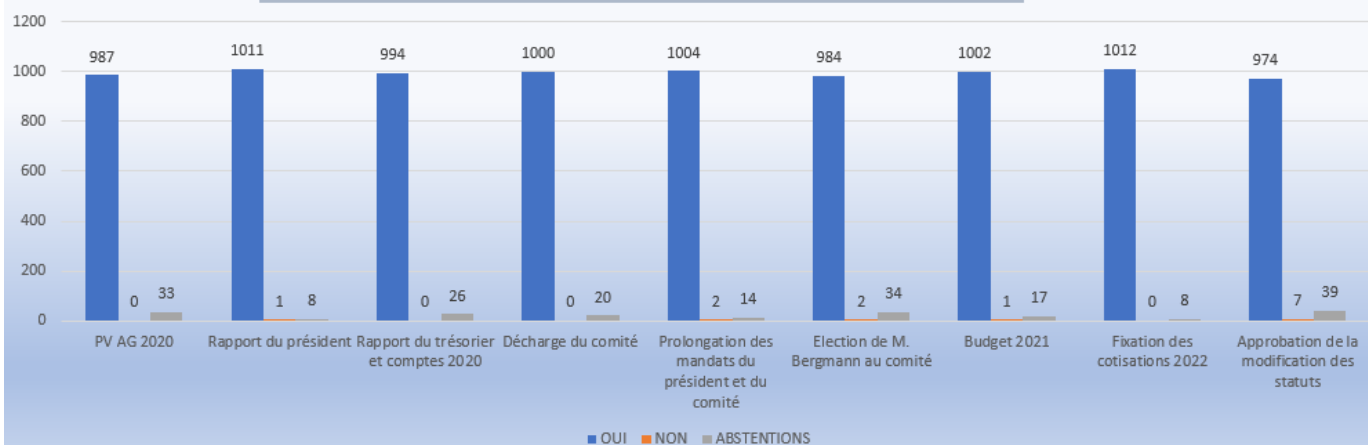
- élection de M. Andreas Bergmann, Directeur général de la CGN, pour succéder à M. Luc-Antoine Baehni au sein du comité.

#### 2.5 Budget 2021

#### 2.6 Fixation des cotisations 2022

#### 2.7 Approbation de la modification des statuts

### SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE LA VOTATION PAR CONSULTATION ÉCRITE



Réponses	PV AG 2020	Rapport du président	Rapport du trésorier et comptes 2020	Décharge du comité	Prolongation des mandats du président et du comité	Election de M. Bergmann au comité	Budget 2021	Fixation des cotisations 2022	Approbation de la modification des statuts
<b>OUI</b>	<b>987</b>	<b>1011</b>	<b>994</b>	<b>1000</b>	<b>1004</b>	<b>984</b>	<b>1002</b>	<b>1012</b>	<b>974</b>
% DE OUI	97%	99%	97%	98%	98%	96%	98%	99%	95%
<b>NON</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>7</b>
% DE NON	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	1%
<b>ABSTENTIONS</b>	<b>33</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>14</b>	<b>34</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>39</b>
%D'ABSTENTIONS	3%	1%	3%	2%	1%	3%	2%	1%	4%
<b>T. des réponses</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>	<b>1020</b>

Dans sa séance du 24 juin, le comité a pris connaissance des résultats du vote par consultation écrite et les certifie dans le présent PV.

Lausanne, le 24 juin 2021

Maurice Decoppet  
Président

François Bosshard  
Secrétaire